



Dénoncer sont contrat militaire

Par **Dylan11000**, le 15/09/2014 à 09:42

Bonjours

Actuellement militaire au 3rpima je souhaiterais dénoncée mon contrat j'ai un ans et demi de service mon contrat est de 5 ans j'ai essayée de me persuader que la vie militaire me convenait ce qui est totalement faux aujourd'hui j'aimerais partir qu'elle sont les démarche a suivre ?

Par **moisse**, le 15/09/2014 à 10:55

Bonjour,

On évoque pour un militaire de carrière une démission, et pour en engagé sous contrat la résiliation du contrat.

Il faut s'adresser à sa hiérarchie, sachant que cette résiliation n'est pas de droit, tant pour des problèmes de service que si des formations ont été dispensées au militaire.

Par **Dylan11000**, le 15/09/2014 à 11:15

Donc il est possible que ma résiliation sois refuser ?

Par **moisse**, le 15/09/2014 à 12:01

Oui

Par **Dylan11000**, le 15/09/2014 à 14:08

Et si jamais j'ai un contrat de travail ils sont obligés de me laisser partir ?

Par **moisse**, le 15/09/2014 à 15:38

Non
Mais cela peut influencer sur la décision.

Par **dje8368**, le 18/09/2014 à 12:37

je suis aussi militaire depuis 3 ans je leur est présenté un CDI ils m'ont envoyé bouler . il y a des solutions pour partir mais c'est galère ...

Par **Dylan11000**, le 18/09/2014 à 12:39

Lesquelles ?

Par **dje8368**, le 18/09/2014 à 12:50

tu vas chez un médecin civil et tu te mets en arrêt pour dépression mois après mois et à partir d'un moment tu vas être contacté par l'armée pour voir le médecin militaire tu fais le dépressif et tu es réformé (très très long vu tu as le droit à 180 jours d'arrêt rémunéré)
sinon tu déserter et tu travailles en intérim tu seras contacté par la gendarmerie et tu te présentes tu leur expliques ton mal être et que tu n'y retourneras pas par la suite tu seras convoqué à un jugement ta peine sera un mois de sursis et une amende et peut-être la prime d'engagement à rembourser et peu de temps après ton contrat seras renoncé .. (minimum 3 mois)
moi je suis dans ton cas mais j'ai un CDI au bout donc je sais pas quoi faire ... je ne veux pas de l'intérim vu le CDI ...